



Appel à
candidature

Irresistible
Fraternité



Résidence de recherche et création
« Design d'espace, architecture &
urbanité »
Automne 2020

« Cette crise devrait ouvrir nos esprits
depuis longtemps confinés sur l'immédiat ».
Edgar Morin

Porteur du projet :

IF est un jeune lieu dédié à la jeune création, l'art contemporain et au design à Limoges inauguré en mai 2016. Il accueille actuellement un collectif de jeunes designers et plasticiens, membres de l'association .748 et du studio de création Yocto, qui travaillent sur place. Ses locaux se prêtent à différentes manifestations. IF développe ainsi sa propre programmation culturelle et citoyenne.

Conçu comme un espace de vie et de passage, IF aborde la création comme une manière d'habiter le monde, aujourd'hui plus incertain, plus complexe, qu'hier et devant se nourrir de moyens plus frugaux et partagés. IF veut conduire, en réinterrogeant le territoire, son patrimoine, ses savoir-faire et ses acteurs, des réflexions sur la conduite de l'art dans des espaces nouveaux ou revendiqués comme nouveaux. Se faisant, IF entend s'agréger des compétences extérieures le temps d'une résidence sur le champ du design d'espace et de l'architecture. IF fait le pari d'offrir des temps de recherche pour imaginer et réfléchir sur les notions d'espace, d'agencement urbain et/ou de paysage en lien avec le réseau régional d'art contemporain de l'ex-région Limousin et de la Nouvelle-Aquitaine, ASTRE.

Description des locaux :

Situé dans une ancienne Fraternité franciscaine, dans le centre historique de la cathédrale, les locaux comportent quatre ateliers occupés par de jeunes designers, architectes, sérigraphe et plasticiens. Cet ensemble dispose également d'une salle d'exposition et d'une salle dédiée à l'accueil de manifestations diverses (médiations, concerts, projections, conférences...) pour une jauge de 80 personnes environ. IF dispose également d'un studio indépendant équipé et de trois chambres d'hôte dédiés à l'hébergement d'artiste.

IF s'apparente à ces nouveaux espaces collectifs que sont les tiers-lieux - espaces hybrides entre la « maison » et le « travail » porteurs - dans leurs formes comme dans leurs modalités de fonctionnement - d'innovation sociale, créateurs de valeur ajoutée collective.

Projet de résidence :

A l'ère des grandes transitions (démographique, urbaine, écologique, énergétique, industrielle...) elle prend appui sur les besoins exprimés de mieux explorer les problématiques qui font débat (centre, périphérie, frontière, mobilité, circulation, exclusion, inclusion, paysage, friche, habitat, relief, objets spatiaux, ornement, identité...). La résidence vient compléter les propositions du territoire (ou absence de proposition en matière de lieu de formation et/ou d'exploration) dans les disciplines « architecture et urbanisme ». Cette résidence s'insère dans un cadre d'utilisation des savoir-faire patrimoniaux (arts du feu, bois, cuir, arts tissés, pierre...) tout en faisant le lien avec les nouvelles technologies, supports de nouveaux usages. Cette proposition est principalement ouverte aux plasticiens, designers et/ou aux architectes qui souhaitent prendre ce temps spécifique pour questionner leur pratique et le « milieu » formé ou déformé de nos réalités.

Thème de la résidence :

Sans vouloir encadrer cette résidence, huit semaines de confinement nous amènent à nous interroger différemment sur les notions de liens, d'espace, de connexion, de circulation et de mobilité.

Tandis que la mobilité semblait être devenue la règle : une activité sociale globale couvrant l'ensemble des aspects de la vie. Le confinement, nous a montré que tout pouvait s'arrêter.

Avant la crise sanitaire, le terme usuel de « mobilité » semblait chargé de promesses. Il suggérait à la fois l'ascension, la performance, la vitesse, la circulation, la survie... Sa privation soulignant à rebours des fractures avérées pour ceux et celles « assignés à résidence » ou ne vivant que des mobilités contraintes.

La crise sanitaire et la réponse en termes de limitation des allers-et-venues renvoient désormais la notion de « mobilité » à un autre registre et nous fixe des horizons différents, peut-être insoupçonnés.

Qu'il s'agisse d'identifier et de mettre en scène les discontinuités entre la carte et le territoire, entre le mouvement et le déplacement, entre le manifeste et le potentiel.

Habitat mobile & évolutif, story-map, économie circulaire & circulante, dématérialisation, immobilisation, masque & visage : quels liens de cohérence et quel travail sur le « commun » faire advenir ?

Quelle place pour le corps, cet élément de référence ?

Quel discours et quels actes élaborer et poser sur la place publique ?

La résidence - temps de recherche et de création précisément suspendu et immobile dans un ailleurs - veut être le cadre traversant de tous ces questionnements... et bien d'autres encore.

Déroulé de la résidence :

Date /présence sur les lieux : Le/la candidat(e) retenu(e) disposera d'un temps de travail de 6 semaines minimum à 8 semaines maximum entre le 1er octobre 2020 et le 1er décembre 2020 pour mener à bien cette résidence.

La présence sur place : les modalités de présence seront abordées de façon souple de manière à tenir compte des contraintes et d'autres engagements éventuels du résident. Elles feront l'objet d'une définition et d'une contractualisation entre le/la candidate retenue.

Atelier : Il/elle pourra s'installer dans un des ateliers et/ou la grande salle mis à sa disposition et bénéficier de la salle de repos/déjeuner collective.

Aucun matériel informatique n'est mis à disposition.

Bourse et hébergement du résident :

Une bourse de résidence de 2.000 euros TTC lui sera versée en deux temps, 1.000 euros au début de la résidence et 1.000 euros à la fin de la résidence.

À côté de la bourse de résidence s'ajoutera une aide pour l'achat de matériel spécifique dans la cadre de la réalisation de l'œuvre commandée, à hauteur de 700 euros maximum.

IF fournit un studio indépendant (chambre, kitchenette et salle de bain) le temps de la résidence. De même, une salle de travail sera mise à disposition, côté ateliers.

Les frais de déplacement sont à la charge de l'artiste.

Les moyens humains :

Dans le cadre de la convention qui lie IF et l'ENSA Limoges, une assistance et une aide à la production peuvent être envisagées en fonction du projet accueilli.

Par ailleurs, cette résidence a vocation à s'ancrer dans le partenariat local et à s'appuyer sur les ressources du réseau néo-aquitain ASTRE.

La structure d'accueil (IF) s'engage à mettre le « résident » en relation avec son réseau professionnel et l'aider dans ses prises de contact avec tout type d'acteurs pouvant faciliter la conduite de sa démarche créative (collectivités locales, industriels, artisans, enseignants, fab-lab, associations...) et d'échange (intervention, work-shop).

Résultats attendus et valorisation :

Au-delà de la mise à l'épreuve d'une démarche et d'un protocole de création propre à la personne en résidence, il s'agit d'organiser la médiatisation - via une publication dont les supports peuvent être pluriels - des travaux issus de cette résidence.

La résidence donnera lieu au minimum à trois événementiels aux formats variés en direction du grand public, des scolaires, des professionnels et intervenants artistiques du territoire.

Déroulé de la sélection :

Candidature : Le dossier de candidature contenant les éléments suivants est à envoyer par email uniquement à l'adresse suivante **contact@i-f.fr** au sein d'un seul et même PDF intitulé au format suivant nom et prénom du candidat (exemple SuzanneVega) et dont la taille doit être inférieure à 5 Mo **avant le vendredi 31 juillet 2020**.

- Un CV
- Une lettre de motivation pour mieux imaginer ce que sera le projet de résidence.
- Un portfolio comprenant notamment des images de projets déjà réalisés ou en cours en lien avec l'appel à résidence.

Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas étudiés.

Critères de sélection :

- La qualité du parcours artistique ou professionnel.
- L'exigence et l'originalité de la démarche artistique ou professionnelle.
- Médiation en direction de tous les publics.
- Les motivations qui animent la candidature proposée.

La réponse sera transmise aux candidats par mail la première semaine de septembre.

Si vous avez une question sur le projet, merci de nous contacter à l'adresse susmentionnée.

Membres du jury :

- Deux représentants de .748 et IF
- Un représentant de l'ENSA de Limoges
- Un représentant de la DRAC Nouvelle Aquitaine
- Un membre du réseau ASTRE
- Ann Pham, designer, La Souterraine
- Michel Jacques, Arc en Rêve, Bordeaux
- Michel Cantal-Dupart, architecte, Paris

Le cadre juridique :

Au terme de la sélection, un contrat/convention sera élaboré et signé afin de préciser les conditions (calendrier, outils, engagements, droits d'exploitation, de présentation et de reproduction, évaluation et bilan de la résidence...).

Pilotage de l'action :

Administration : Julie Chupin, présidente de l'association IF

Direction artistique : un référent de l'association .748, collectif de designers et plasticien



© Crédit photo : Stefan Eichhorn

Irresistible Fraternité



8 rue Charles Gide
87000 LIMOGES



PRÉFET DE LA RÉGION
AQUITAINE

